

## Charte de bonne conduite

-  Les cueillettes de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.



**112**  
Appel d'urgence  
européen



**3250**  
Météo

### EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours  
de randonnées sont  
à découvrir dans nos  
bureaux d'information touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.  
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



la rue du docteur Chanoine. Rester sur la gauche de la rue et prendre le chemin commençant par des marches.

Longer le muret jusqu'à l'intersection et prendre le raidillon. En haut rejoindre le chemin du Mont Roberge. Prendre à droite en passant devant les carrières jusqu'à la route. Tourner à droite sur 50m puis à nouveau à droite en direction de l'église de Vernonnet.

Avant l'église prendre à gauche la petite rue des 8 Portes. Au bout prendre la voie verte André Tourlet sur 1,6km jusqu'au hameau de Manitôt. Prendre à droite, traverser la D5 et rejoindre la voie la Seine à vélo sur 2km jusqu'au point de départ en passant sous le pont de Vernon.

7

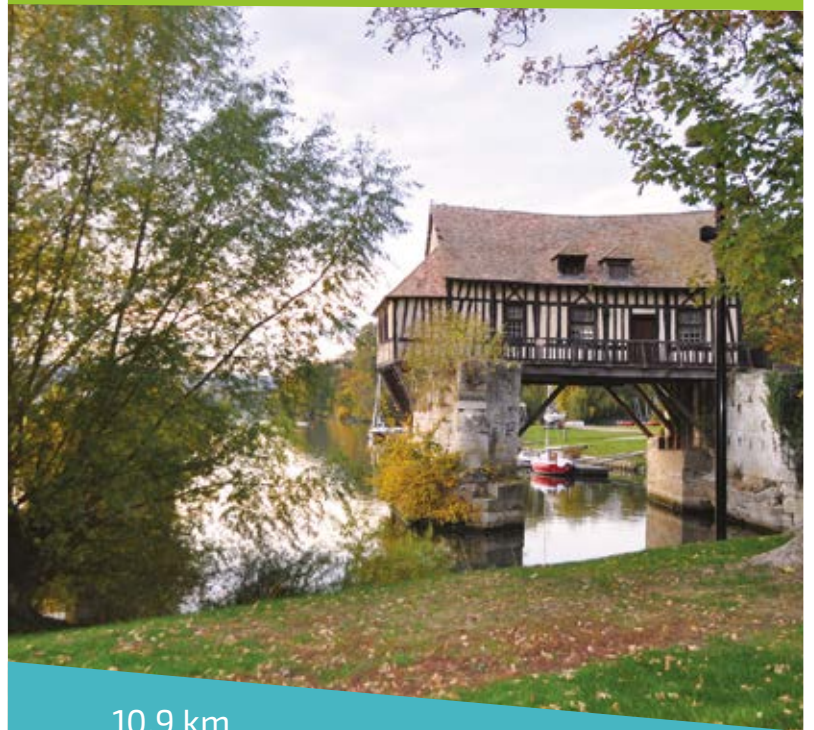
9



## Nature et Paysages

N°3

### Sentier de randonnée



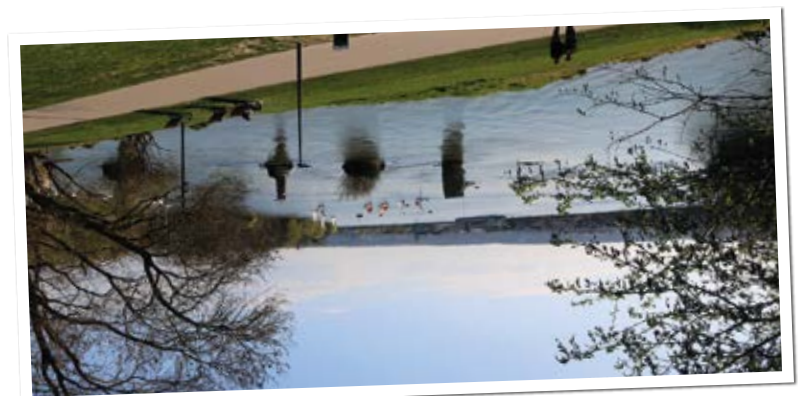
10,9 km

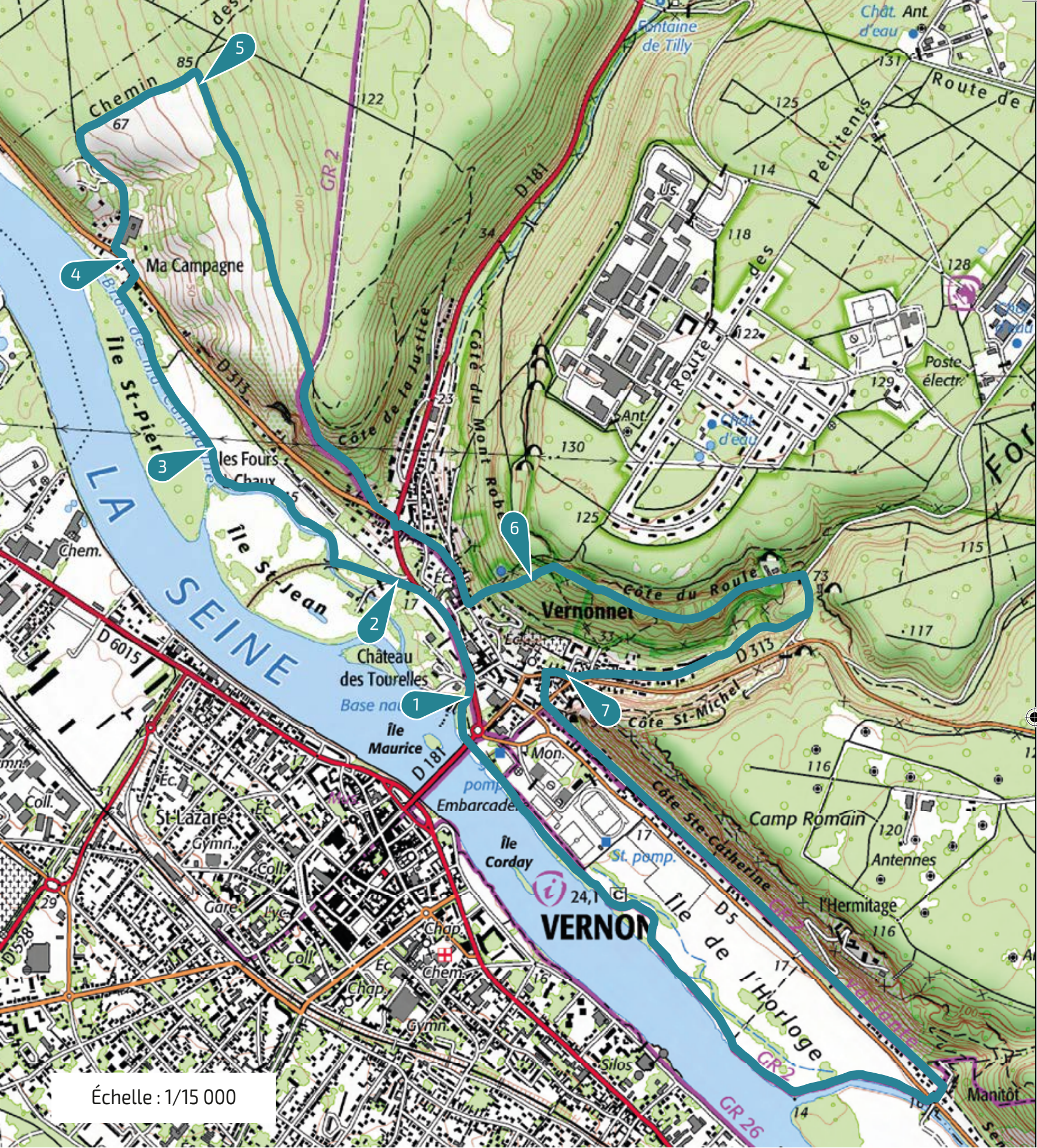
au départ du Vieux Moulin  
à Vernon

Coordonnées GPS : 49.0981 , 1.48887

- 1 Depuis ce panneau, prendre la rue Pierre Bonnard sur votre droite sans traverser puis suivre le balisage sur 350m.
- 2 Prendre sur la gauche la direction de l'île St-Jean (ancienne voie de chemin de fer) qui vous mène sur le bord de Seine.
- 3 Longer la rive droite sur 1,2km jusqu'au lieu-dit «Ma Campagne». Prendre à droite le chemin entre les habitations qui mène sur la D313.
- 4 Longer la D313 puis traverser le passage piéton en prenant la direction du chemin des Rouliers qui mène à la colline sur 1km.
- 5 En haut, prendre à droite. Continuer sur 1km jusqu'à l'intersection du GR puis descendre jusqu'à la route. Prendre à gauche, traverser la nationale et continuer sur

## Infos parcours





Échelle : 1/15 000



Difficulté



Balissage



10,9km



de 13m à 105m



3h15  
1h15 (VTT)



217 D+

### Comment suivre le balissage ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ces circuits se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



### À découvrir à proximité

- Église Saint Nicolas de Vernonnet
- Château des Tourelles
- Vieux Moulin
- Carrières